

# Communiqué en réaction à la démission de Robert Gauvin

Dieppe, le 14 février 2020

## **L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick salue la décision de Robert Gauvin**

L'AFANB salue la décision de Robert Gauvin de quitter son poste de ministre pour devenir député indépendant afin d'empêcher la fermeture de six urgences dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

« L'AFANB remercie M. Gauvin d'avoir ainsi exprimé sa solidarité non seulement envers la circonscription qu'il représente, mais envers toutes les régions rurales du Nouveau-Brunswick », a dit Solange Haché, présidente de l'AFANB. « Espérons que cela empêchera les fermetures d'avoir lieu. »

La décision de fermer les urgences de six hôpitaux pendant la nuit a été prise sans que ni les professionnels de la santé, qui sont pourtant les experts dans le domaine, ni les ambulanciers, ni les élus municipaux, ni la population en général ne soient consultés. Elle a été prise par des politiciens qui, de toute évidence, n'ont pas mesuré les conséquences de leur décision. En soit, ce manque de consultation avant de prendre une décision aussi importante constitue un affront aussi bien à ceux qui travaillent sur le front jour après jour et qui sont donc le mieux placés pour comprendre le problème et y trouver des solutions, qu'à ceux qui en subiraient les conséquences, les patients, entre autres les aînés, qui sont parmi les plus vulnérables.

Comment la fermeture de ces urgences aiderait-elle à résoudre le problème de leur engorgement? Comment favoriserait-elle le recrutement et la rétention des professionnels de la santé? Compte tenu de la pénurie d'ambulanciers, comment ceux-ci arrivaient-ils à transférer les patients des urgences visées vers des hôpitaux régionaux qui se trouvent jusqu'à une heure de route, tout en continuant d'assurer un service ambulancier dans ces régions? Comment les urgences des hôpitaux régionaux, qui sont déjà débordées un jour sur deux, arriveraient-elles à s'occuper de ces nouveaux patients?

« Ce sont souvent les aînés des régions rurales qui sont les plus démunis. L'absence de services d'urgence serait pour eux une source de stress et d'anxiété, ce qui ne ferait qu'aggraver leur santé déjà fragile », a ajouté Mme Haché.

« Nous pensons qu'il y a d'autres solutions au manque de personnel dans le système de santé », a précisé Mme Haché. « Des solutions, il y en a. En consultant les professionnels de la santé, les élus municipaux, les associations et organismes concernés, le gouvernement pourrait trouver des solutions qui ne mettraient pas la vie des gens en danger. Nous avons toutes les raisons de croire que des solutions constructives et acceptables pourraient découler de ces consultations. »

- 30 -

Information :

AFANB

Tél. : 386-0090 ou 850-9500